

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision n° 2009-275 du 3 décembre 2009 portant nomination d'experts
auprès de la commission de thérapie génique et cellulaire**

NOR : SASM0931183A

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu les articles R. 1243-38 et suivants, et D. 5321-7 et suivants,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la commission de thérapie génique et cellulaire, au titre de l'année 2009 :

M. BOURIN (Philippe) ;
M. CALMELS (Boris) ;
M. CHABANNON (Christian) ;
Mme DAMOUR (Odile) ;
M. DAZEY (Bernard) ;
Mme DESBOIS-PERRIN (Isabelle) ;
Mme DOSQUET (Christine) ;
Mme DRENO (Brigitte) ;
M. FABREGUETTES (Jean-Roch) ;
M. HEYMANN (Dominique) ;
M. JOUSSEMET (Marcel) ;
M. LARGHERO (Jérôme) ;
M. MADDENS (Stéphane) ;
M. MAROLLEAU (Jean-Pierre) ;
M. MILPIED (Noël) ;
Mme NOROL (Françoise) ;
M. OLIVERO (Sylvain) ;
M. PRUGNAUD (Jean-Louis) ;
Mme RICHARD-PLUCHON (Marie-Jeanne) ;
Mme SABATIER-MALATERRE (Florence) ;
M. VARET (Bruno).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 3 décembre 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT